



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 17 / 04 / 2024

Dossier complet le : 17 / 04 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-0655

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local - Résidence BELLEVUE, à Trinité.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SCCV SUGNA

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

8 9 9 1 2 6 1 3 0 0 0 0 1 7

SCCV

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

GIBON

Florent

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41°a.	Le projet prévoit l'aménagement d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 116 unités.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local, dit "Résidence Bellevue", sur les parcelles R933, 934, 889, 890 et 891 au quartier BELLEVUE sur le territoire de la commune de Trinité.

Les 91 logements seront répartis en 7 bâtiments.

Des voiries et 116 places de stationnements seront aménagées.

Le projet prévoit également la construction / aménagement :

- d'un transformateur EDF ;
- de deux locaux poubelles ;
- d'un local qui servira également de loge de gardien ;
- d'une aire de jeu et d'un aménagement paysage adapté au climat local ;
- d'un bassin de rétention.

Le terrain d'assiette du projet est entièrement libre de construction, aucune démolition ne sera nécessaire.

Un défrichement sera nécessaire sur une partie du terrain, une étude préalable aux boisements a été effectuée, elle conclut que les parcelles du projet ne sont pas soumises à autorisation de défrichement.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter l'offre de logement sociaux en Martinique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les différentes phases des travaux seront celles d'un chantier de construction classique :

- Préparation du chantier : piquetage du projet de travaux, installation du chantier;
- Défrichement mécanique et retrait des déchets verts ;
- Création d'un bassin de rétention enherbé et ouvert au point bas des parcelles, aménagé pendant la durée des travaux afin de servir au piégeage des fines et éviter le transport de MES lors de la phase de terrassement ;
- Terrassement mécanique du sol afin de créer les bâtis et VRD ;
- Réalisation des fondations ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de second œuvre ;
- Réalisation des VRD : Réalisation de fondation de chaussées et pose de réseaux ;
- Aménagements extérieurs paysagers et espaces verts ;
- Réaménagement potentiel du bassin de rétention en vue de la rétention des eaux pluviales ;
- Livraison.

La durée maximale des travaux est estimée à 30 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La phase d'exploitation du projet correspond à la phase à partir de laquelle les locataires prendront possession des logements et pourront y résider.

Le projet ne nécessitera plus d'interventions ou d'aménagements particuliers hormis l'entretien des espaces communs.

Les eaux usées seront envoyés au réseau public d'eaux usées situé à 250 m au nord du projet (après l'école à l'entrée de la voie d'accès à la station d'épuration publique).

Au final l'impact potentiel du projet sur les eaux superficielles est jugé relativement faible.

Le projet immobilier ayant une durée d'exploitation indéterminée, la phase de démantèlement n'est pas envisagée à ce stade.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire.

Une étude préalable aux boisements a été sollicitée par le porteur de projet. Cette dernière conclut que les parcelles du projet ne sont pas soumises à autorisation de défrichement.

Le projet est également soumis à Dossier de déclaration Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du terrain d'assiette du projet	20 334 m ² soit environ 2 ha
Surface de plancher totale	5227 m ²
Surface totale affectée au stationnement	1977 m ² dont 882 m ² bâtie
Nombre d'équivalent - Habitant	265 EH

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : ROUTE DE BELLEVUE

Lieu-dit : LA RICHARD

Localité : LA TRINITÉ

Code postal : 9 7 2 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6 1 ° 0 0 ' 1 1 " Lat. : 1 4 ° 7 3 ' 3 4 " 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le document d'urbanisme en vigueur est un PLU. Le projet est concerné par le zonage U4 et le zonage A1.

^[1] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Trinité est concernée par l'application de la loi littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Trinité est couverte par un PPRN approuvé en 2013 et par un PPRM.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une perturbation faible et temporaire de la biodiversité est attendue en phase travaux uniquement : perturbation et dérangement de la faune (bruit, vibration, poussière, perte d'habitats, etc.). Aucune perturbation n'est attendue en phase d'exploitation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va consommer des espaces naturels pour la construction des bâtiments, le site étant aujourd'hui libre de toute construction, et majoritairement en état de friche végétale entretenue. Une petite surface boisée sera défrichée. Les parcelles du projet étaient déclarées à la PAC en 2022.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les risques naturels suivants : - aléa fort pour les séismes (comme toute la Martinique), - aléa inondation fort très ponctuellement ; - aléa mouvement de terrain : faible à nul , moyen et fort. - Zonage réglementaire majoritairement jaune. Ponctuellement orange et rouge Il convient de préciser que ces aléas ne concernent que la parcelle R891. Aucun aménagement n'est prévu en zones rouge et orange.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet va impliquer une augmentation de la circulation, notamment avec le passage des engins de chantier et de véhicules des ouvriers et intervenants divers. Idem en phase de démantèlement le cas échéant. En phase d'exploitation, le projet va entraîner une augmentation du trafics et des déplacements dans le secteur une fois que les logements seront occupés.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier va engendrer des nuisances sonores de façon modérée et temporaire. A terme, les émissions seront conformes à la réglementation (circulation des habitants des logements).	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier peut engendrer des nuisances olfactives de façon faible et temporaire.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier va engendrer des vibrations de façon modérée et temporaire.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier va engendrer des émissions lumineuses de façon très faible et temporaire. En phase exploitation, les logements seront éclairés la nuit. Les émissions seront conformes à la réglementation.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier peut impliquer la dispersion de poussières dans l'air et de particules fines avec le passage des engins de chantier, ces nuisances sont quantifiés de modérées et temporaires.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. effluents
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents émis par le projet concernent les eaux usées. En phase exploitation, le projet engendrera 265 EH qui seront renvoyés au réseau public d'eau usées située à 250 m au nord du projet (après l'école à l'entrée de la voie d'accès à la station d'épuration publique).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des déchets de chantier pourront être produits, et seront traités par des filières agréées. En phase d'exploitation, les résidents produiront des déchets ménagers qui seront collectés et traités par le réseau de ramassage des ordures ménagères de CAP NORD. Aucun déchet dangereux ne sera produit.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consomme des terrains naturels qui présentaient un usage agricole (déclarés à la PAC en 2022) mais relèvent du zonage U4 du PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucun zonage de protection ou d'inventaire de la biodiversité n'est recensé sur le terrain d'assiette du projet.
Aucune zone humide n'est recensée au droit du projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les secteurs à enjeux du PPRN ont été écartés lors de la réalisation du projet afin d'éviter les impacts potentiels avec les risques naturels.

La durée des travaux sera réduite au minimum afin de limiter la gêne aux riverains. Les produits et déchets seront stockés dans une zone dédiée et étanche.

Une surveillance accrue du chantier permettra d'intervenir rapidement en cas de pollution accidentelle.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire car le terrain d'assiette du projet ne correspond pas à des secteurs très attractifs pour la faune (friche végétale entretenue avec végétation rase peu hospitalière pour la faune, volante notamment).

Une très faible quantité d'arbre est présente sur le site (faible chance de présenter des cavités pour les chiroptères par exemple).

L'absence de zone humide converge également dans ce sens, le terrain présente peu de condition d'accueil pour les amphibiens. Le projet n'est concerné par aucun zonage de milieu naturel sensible. Les eaux usées produites seront collectées par un réseau dédié et traité par une STEP autonome installée sur site. Les eaux pluviales seront également collectées par un réseau dédié. Un constat de non boisement a été établi par l'ONF.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Étude préalable au boisement (DAAF - ONF)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Extrait cartographique du PLU	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Extraits cartographiques du PPRN	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Cartographie du contexte écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GIBON

Prénom Florent

Qualité du signataire gérant de la SCCV SUGNA

À LE LAMENTIN

Fait le 1 7 / 0 4 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)

CONSULTING

**Demande d'examen au cas par cas
Annexe complémentaire n° 4 –
Contexte écologique**

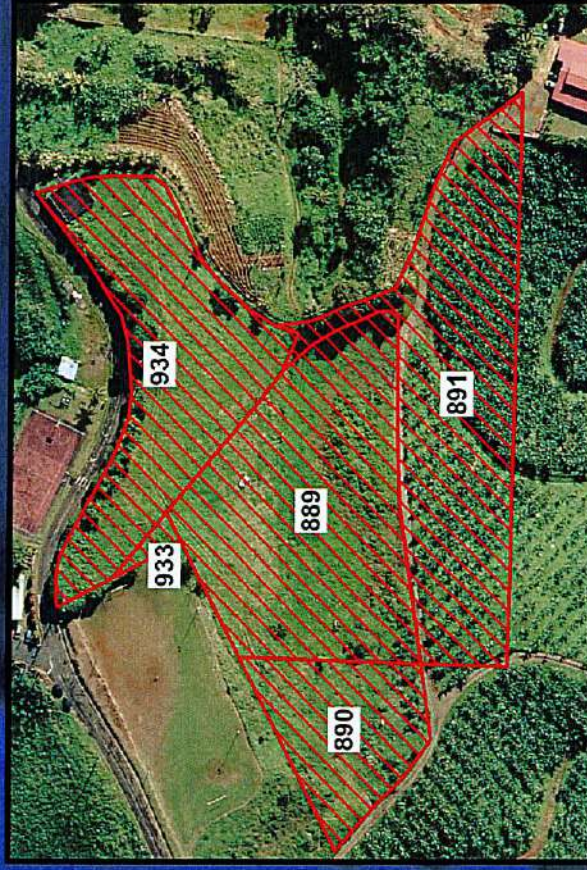
Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de logements
sociaux et locaux à Trinité

CONSULTING

**Demande d'examen au cas par cas
Annexe obligatoire n° 3 – Plan de
situation du projet**

Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de 20 logements
sociaux et locaux à Trinité

Demande d'examen au cas par cas
Localisation du projet de construction d'un ensemble immobilier
d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité



Source : Google

 Parcelles du projet



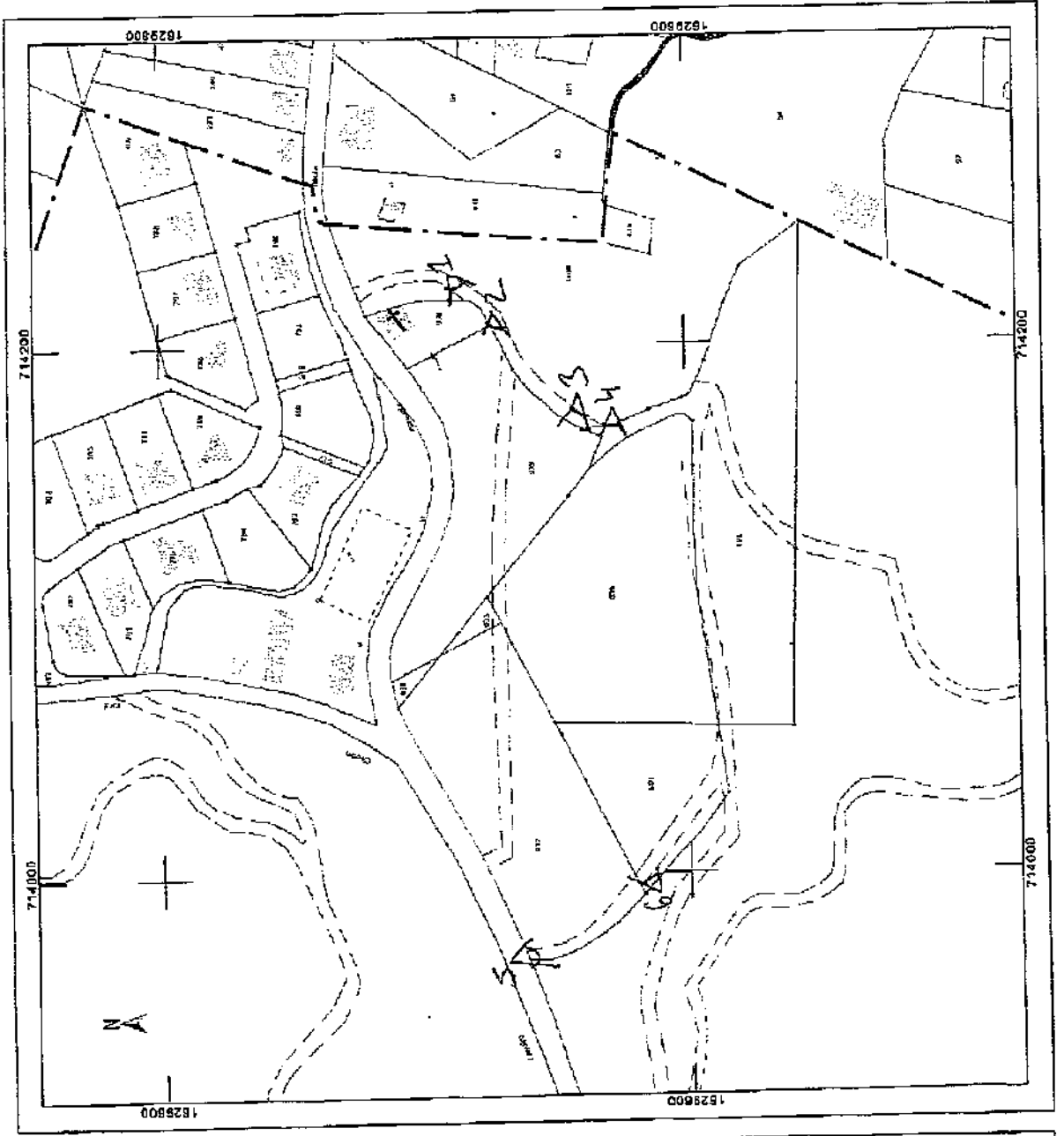
Echelle 1/325000

CONSULTING

**Demande d'examen au cas par cas
Annexe obligatoire n° 3 - Plan de
situation du projet**

Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de 91 logements
sociaux en localité rurale

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
 Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

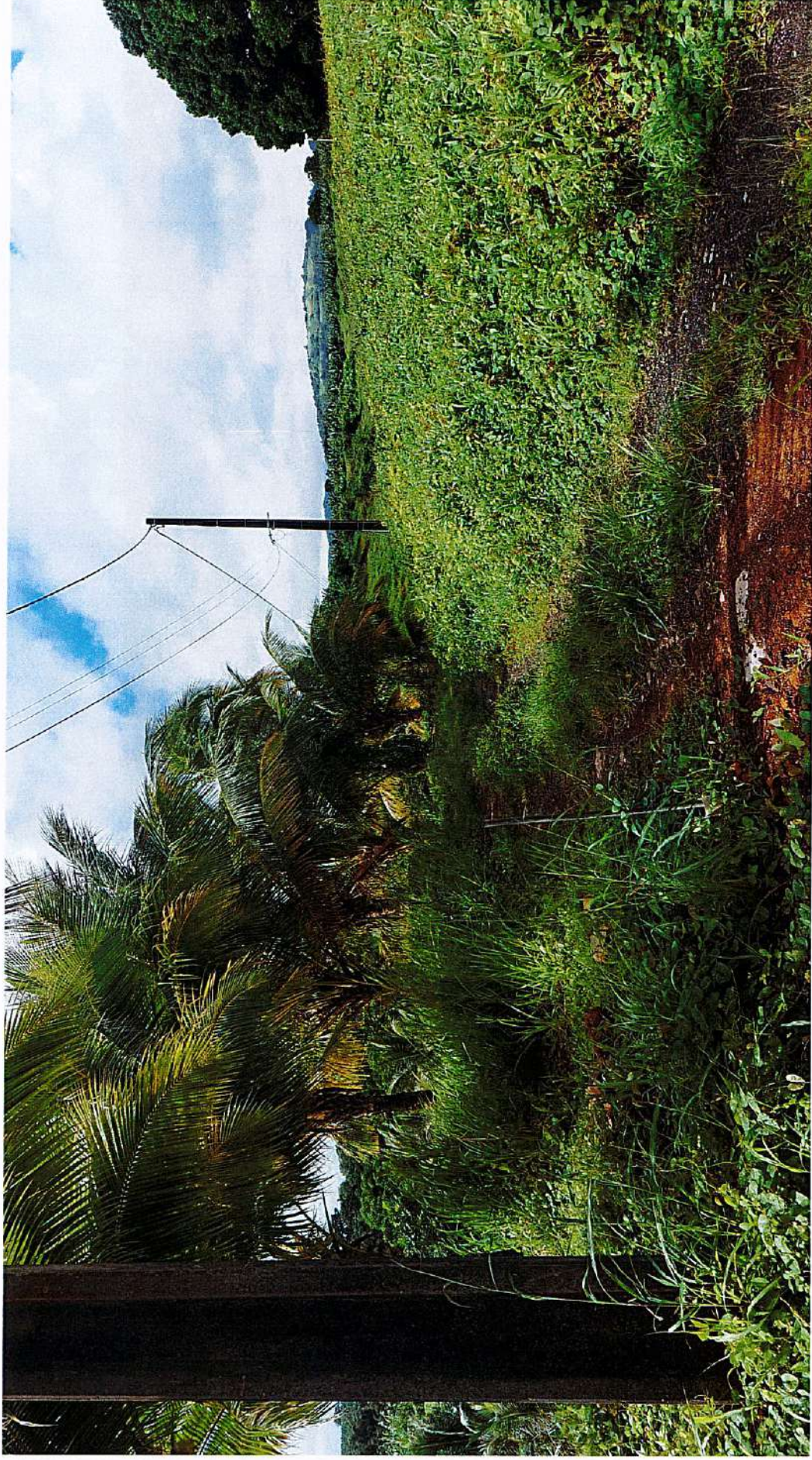
Département :
MARTINIQUE
 Commune :
TRINITE

Section : R
 Feuille : 010 R 01
 Echelle d'origine : 1/6000
 Echelle d'édition : 1/2500
 Date d'édition : 23/10/2023
 (issuant de la loi de Paris)
 Coordonnées en projection : MARTINIQUE

Le plan visuelisé sur cet extrait est émis par le centre
des Impôts territorial suivant :
 SDIF De la Martinique
 Hôtel des Finances Roule de Cluny SCHLOEGER
 97201 FORT DE FRANCE CEDEX
 tél. 0590535376 - fax 0590587130
 cad.fort-de-france@dijp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
 cadastre.gouv.fr
 ©2023 Direction Générale des Finances Publiques

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site



Photographie 1 : Point de vue n°1

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site



Photographie 2 : Point de vue n°2

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site



Photographie 3 : Point de vue n°3

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site



Photographie 4 : Point de vue n°4

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site



Photographie 5 : Point de vue n°5

Demande d'examen au cas par cas - Projet de construction d'un ensemble immobilier d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local à Trinité
Annexe obligatoire n° 4 – Photographies du site

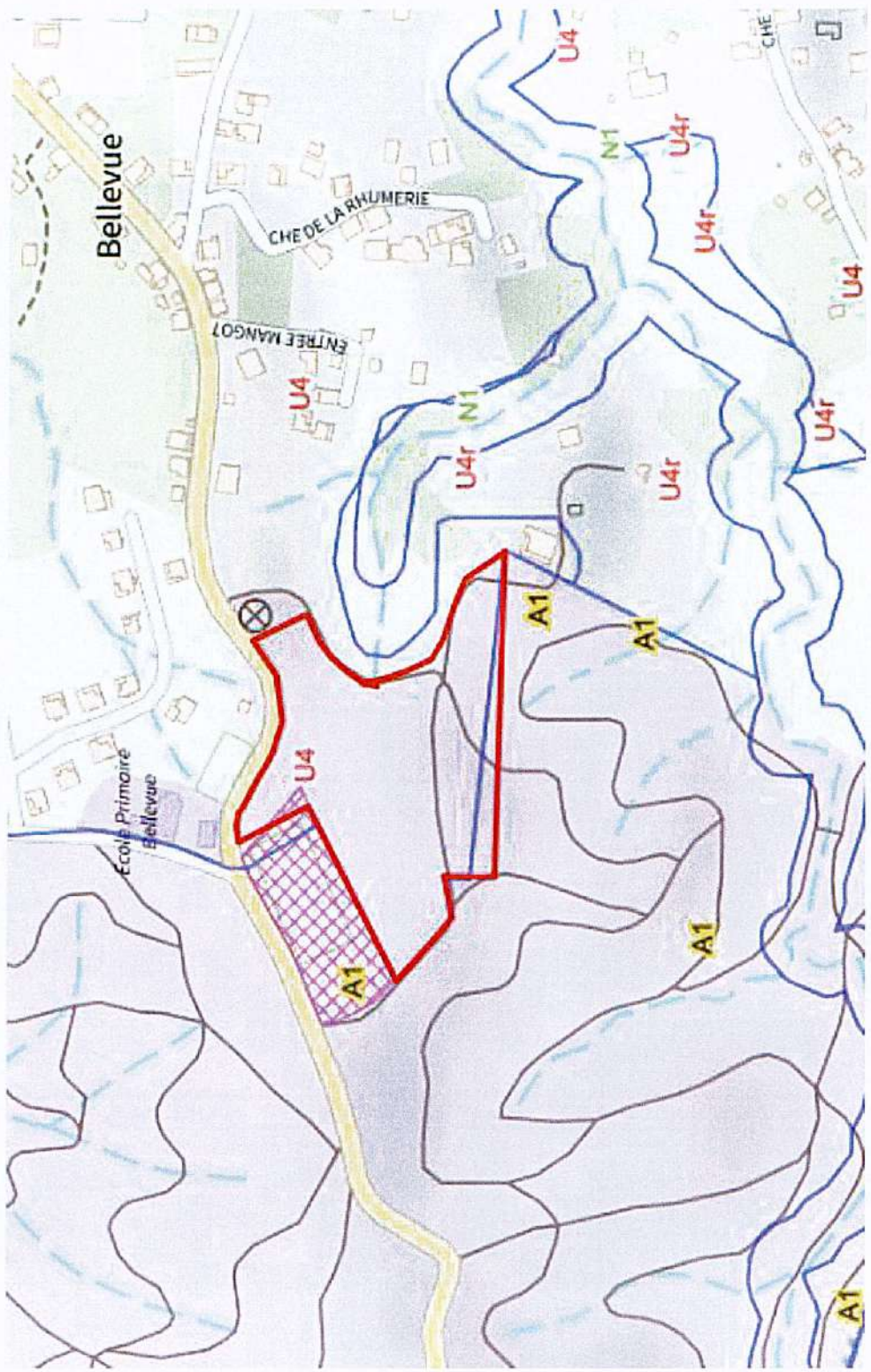


Photographie 6 : Point de vue n° 6

CONSULTING

Demande d'examen au cas par cas
Annexe complémentaire n° 2-
Extrait cartographique du PLU

Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de logements
sociaux et locaux à Trinité

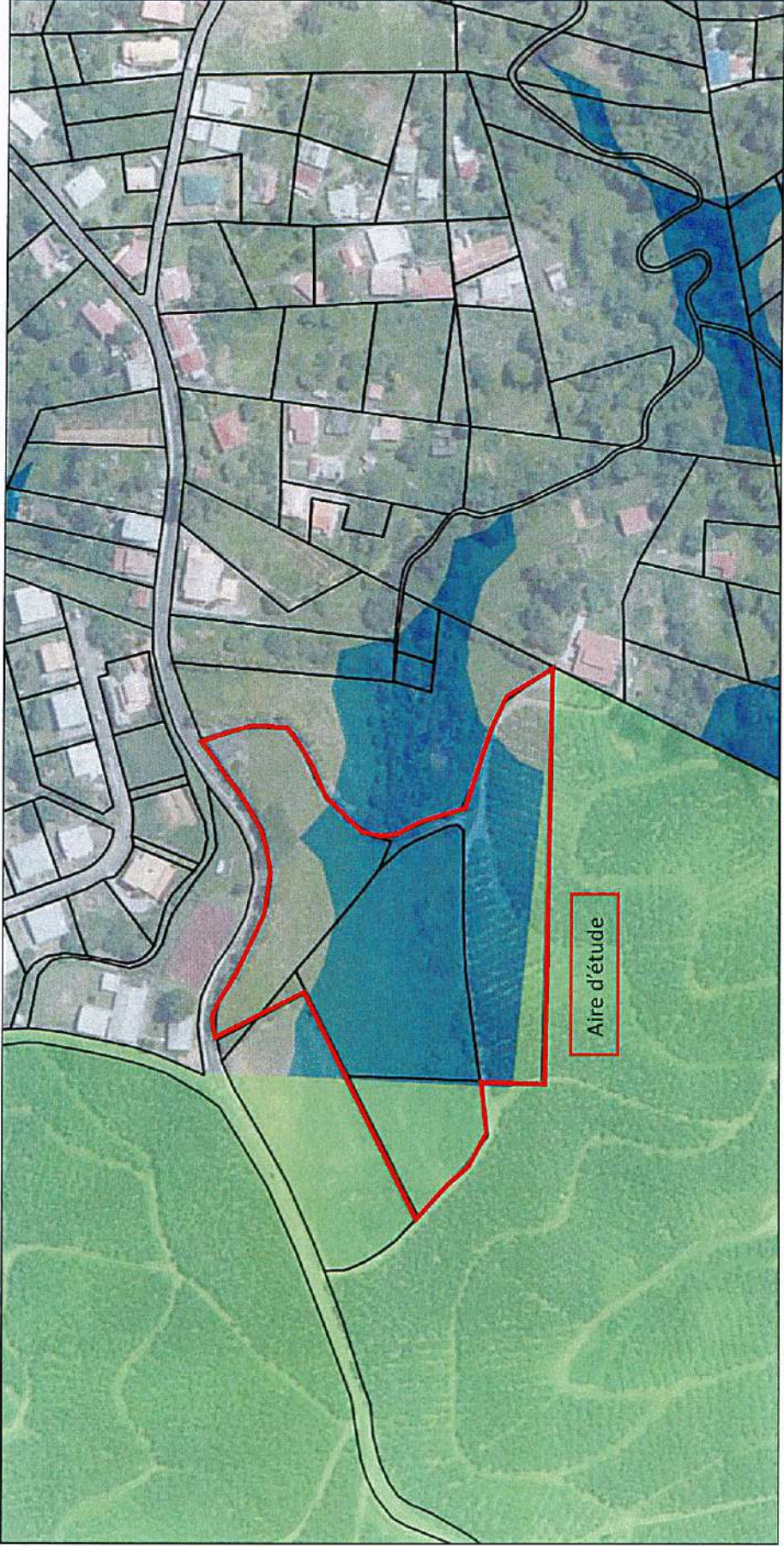


CONSULTING

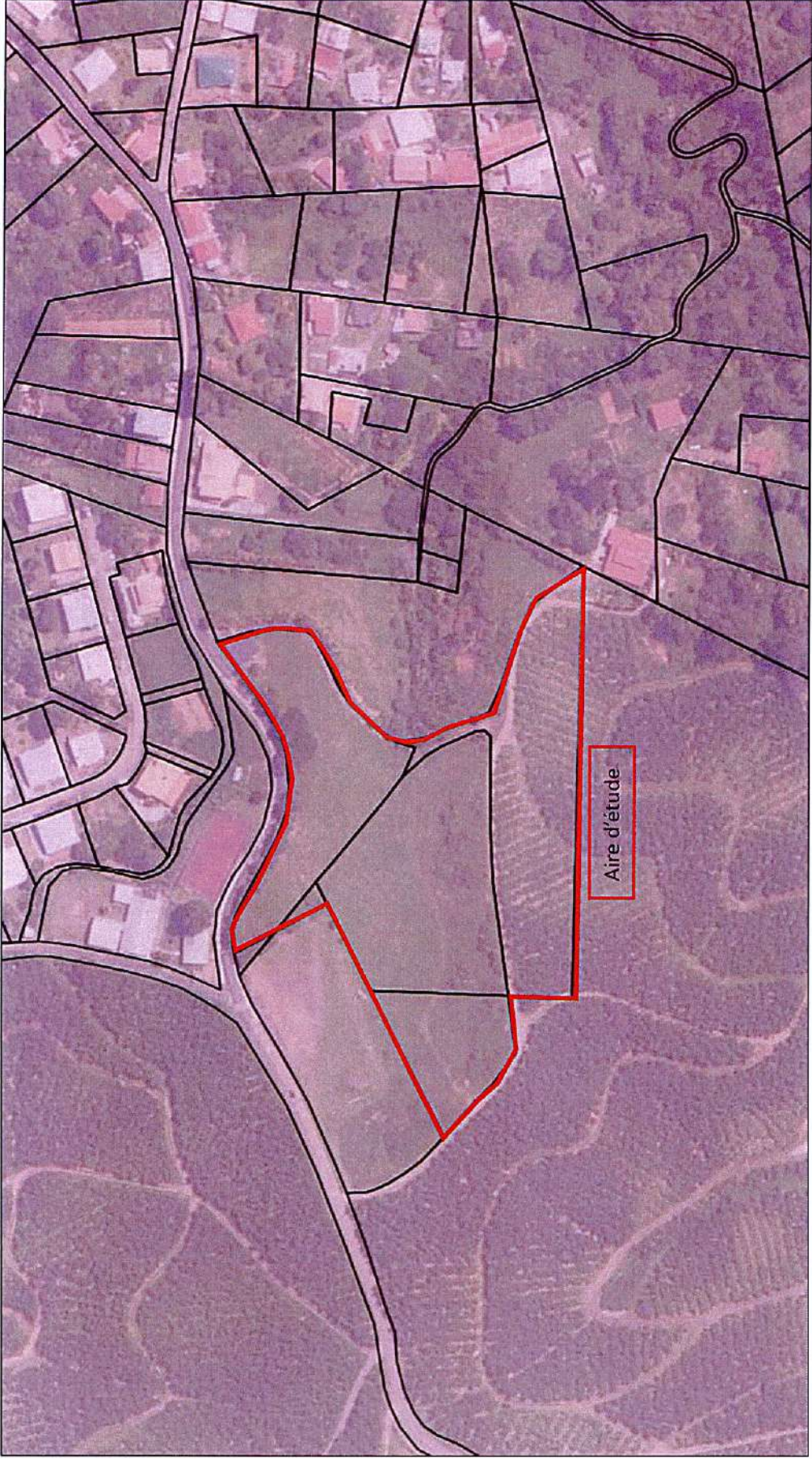
**Demande d'examen au cas par cas
Annexe complémentaire n° 3 –
Extraits cartographiques du PPRN**

Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de 90 logements
sociaux et locaux à Trinité

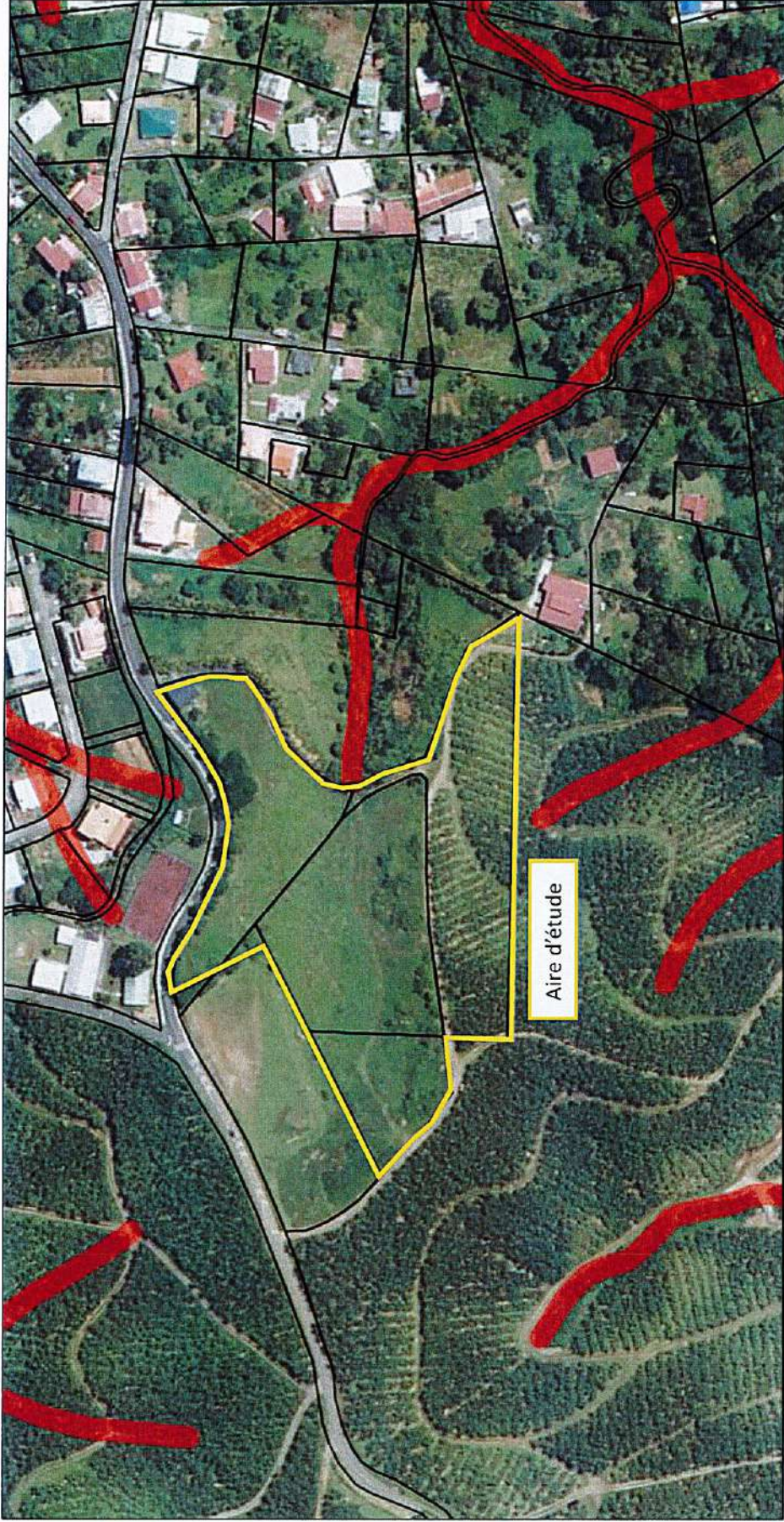
Enjeux



Séisme

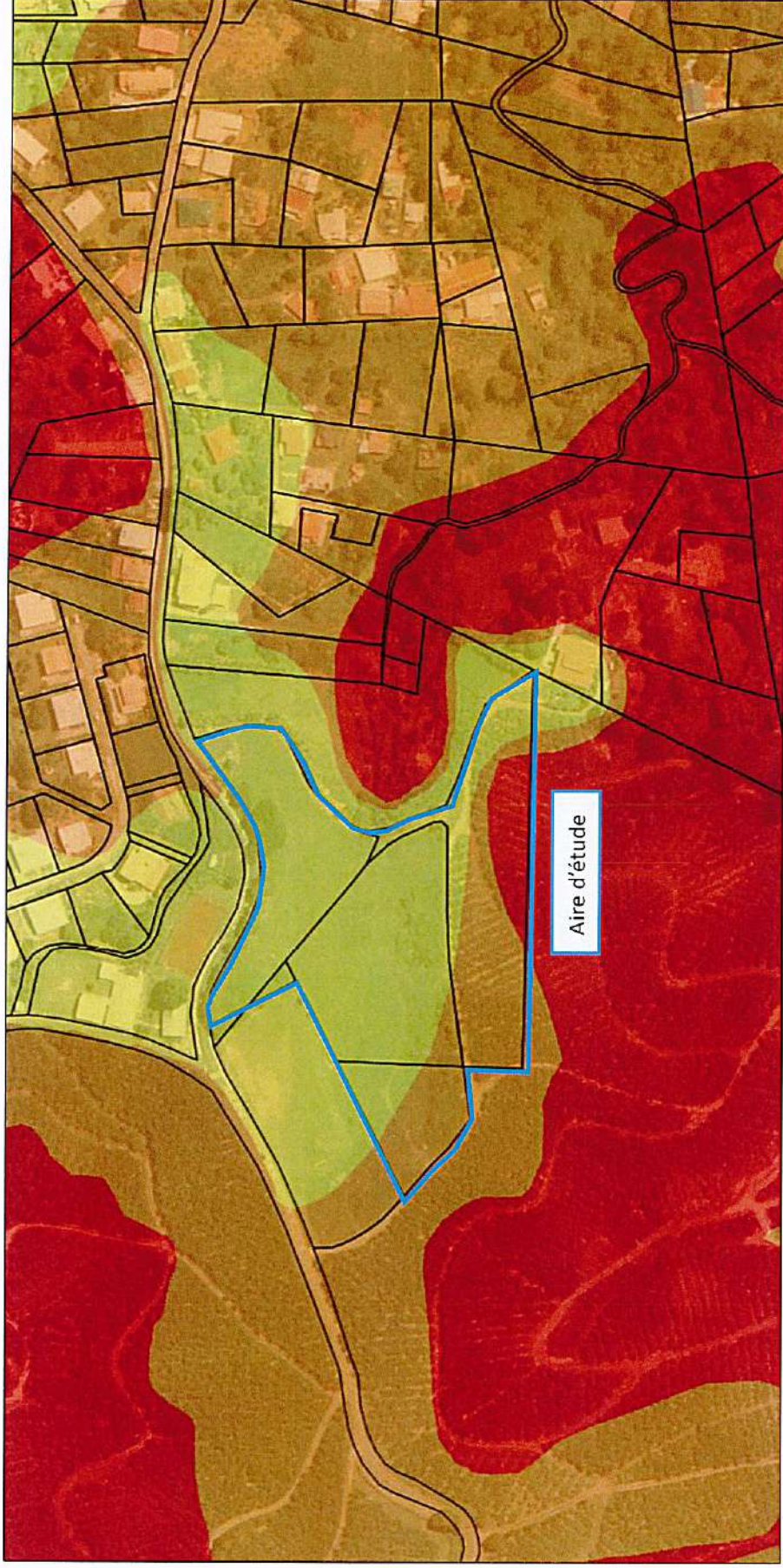


Inondation

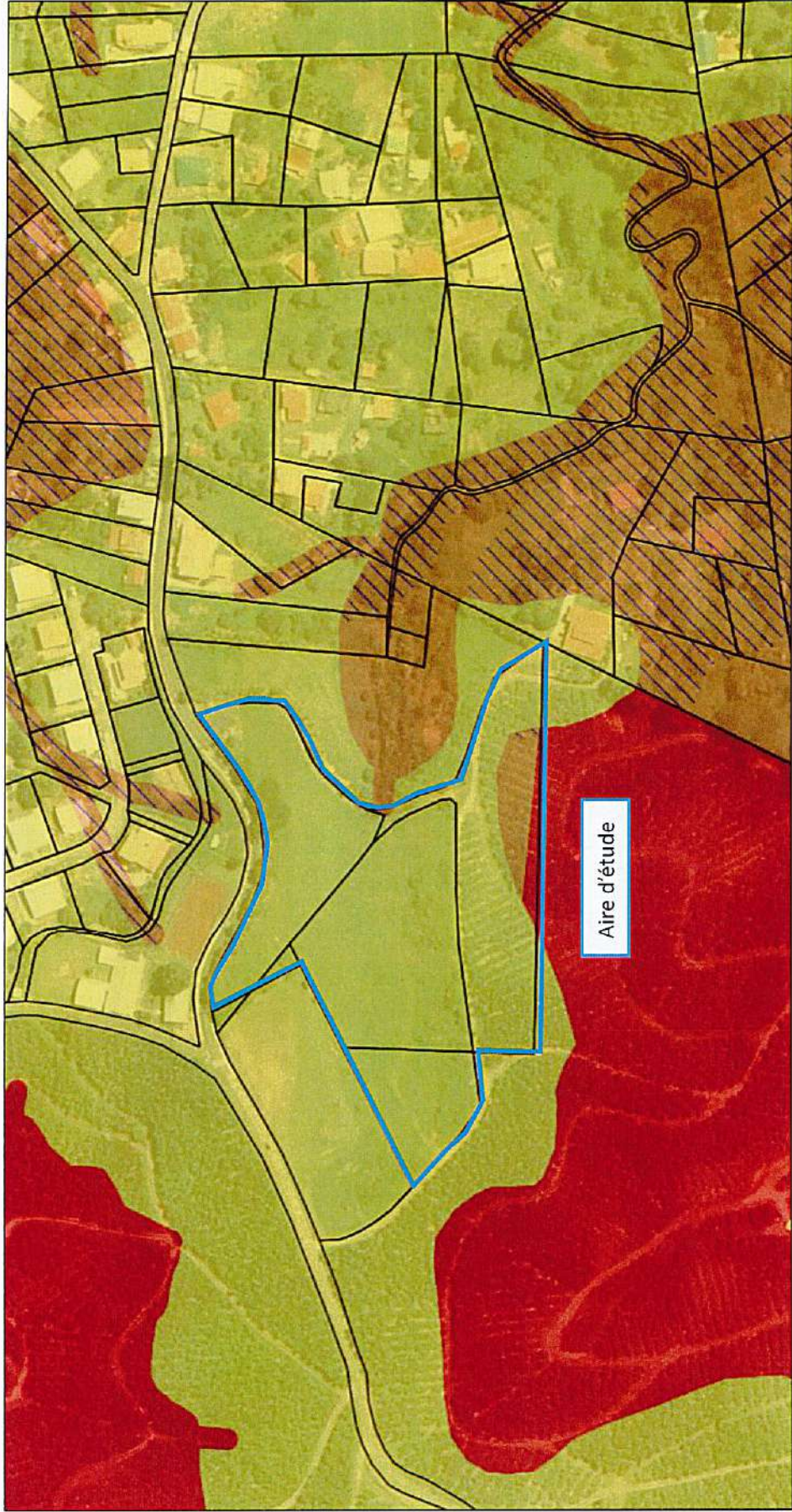


Aire d'étude

Mouvement de terrain



Zonage réglementaire



CONSULTING

**Demande d'examen au cas par cas
Annexe complémentaire n° 14
Étude préalable aux boisements**

Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de 91 logements
sociaux et locaux à Irinle

DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUE
Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Service Agriculture et Forêt
Office National des Forêts
Pôle des Affaires Forestières de l'État
78 route de Moutte. BP. 578
97207 FORT DE FRANCE cedex
Tél: 05 96 60 70 70

REPUBLIQUE FRANCAISE
**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

**GFA LA RICHARD
Dillon Stade - Immeuble
Avantage - 11 rue Arts et Metiers
97200 FORT-DE-France**

Étude préalable des boisements

Fort de France, le 03/01/2024

Réf : FB/MA/VP_n°251_23/24_008

Madame, Monsieur,

Suite à l'étude effectuée par nos services, parcelles cadastrées R 889 - R 890 - R 891 - R 933 - R 999, sises sur la commune de LA TRINITÉ au lieu-dit « La Richard » et d'après les documents dont nous disposons, il nous a été donné de constater la répartition des surfaces ci-contre. Chacune d'elle donne lieu à une réglementation spécifique :

- Surfaces non boisées : parties de terrain n'entrent pas aujourd'hui dans le champ d'application du titre IV du livre III du Code Forestier, et vous n'avez pas à demander l'autorisation de défrichement pendant la validité de ce constat.

Surface totale expertisée :
2ha 03a 34ca

Dont
Surface NON BOISÉE
(en jaune):
2ha 03a 34ca

Surface DISPENSÉE
d'autorisation de
défrichement
(en jaune rayée en vert):
0ha 00a 00ca

Surface BOISÉE
(en orange):
0ha 00a 00ca

Surface en ESPACE BOISÉ
CLASSÉ
(hachurage rouge):
0ha 00a 00ca

Ce document est valable pour une durée de cinq (5) ans.

Il vous appartient de vérifier, notamment auprès de la Commune, que d'autres réglementations ne s'appliquent pas sur cette propriété.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Territorial de l'ONF
Par intérim

Félix BOMPY



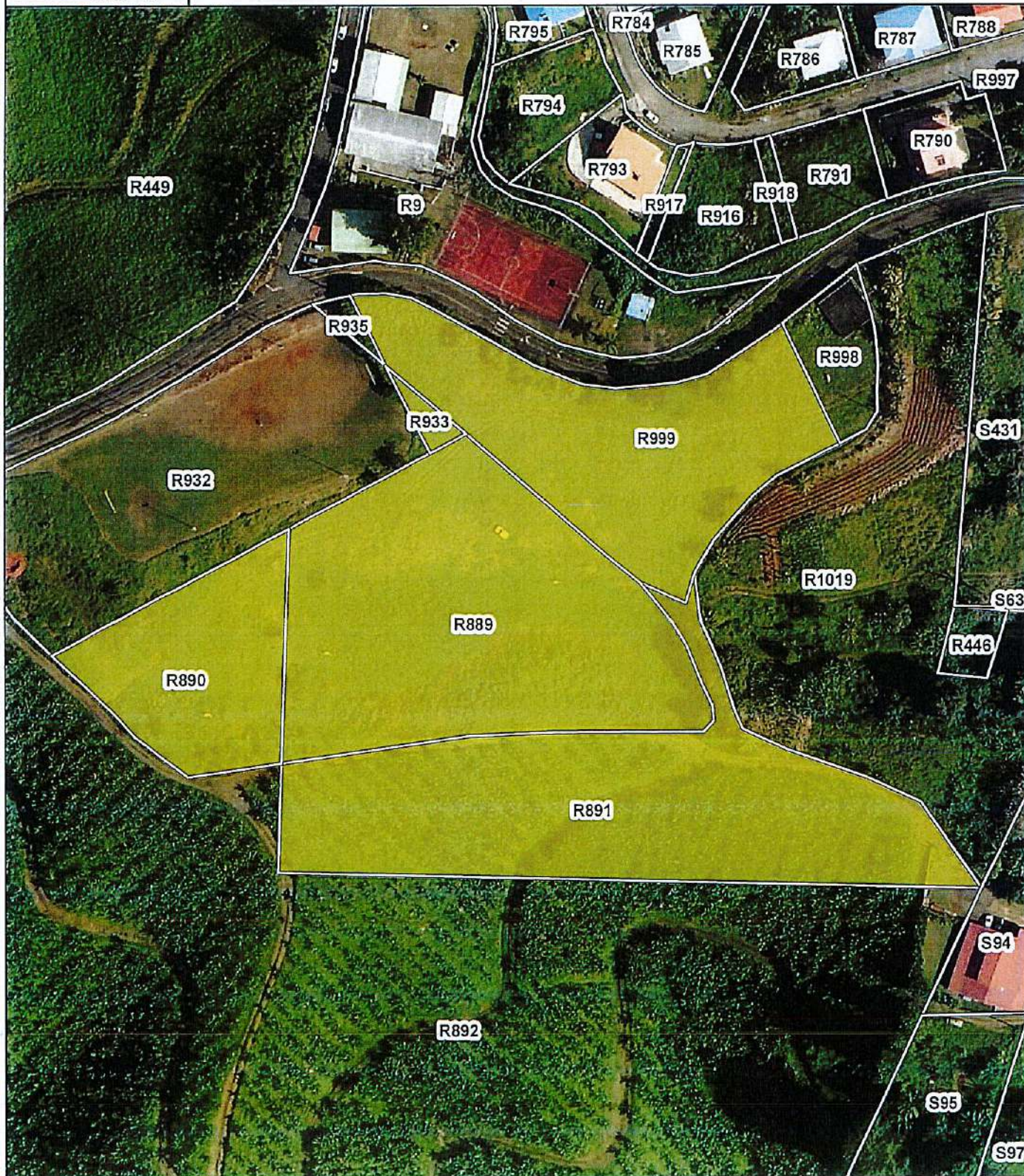
Visite préalable

GFA LA RICHARD ; dossier VP n° 251/23
TRINITE ; La Richard ;
Parcelles R 889-890-891-933-999

Parcelle cadastrale 2023

Étude des boisements

CNB : Surface non soumise à autorisation

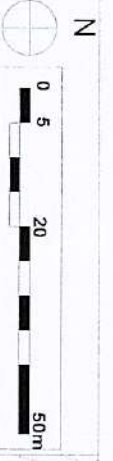


CONSULTING

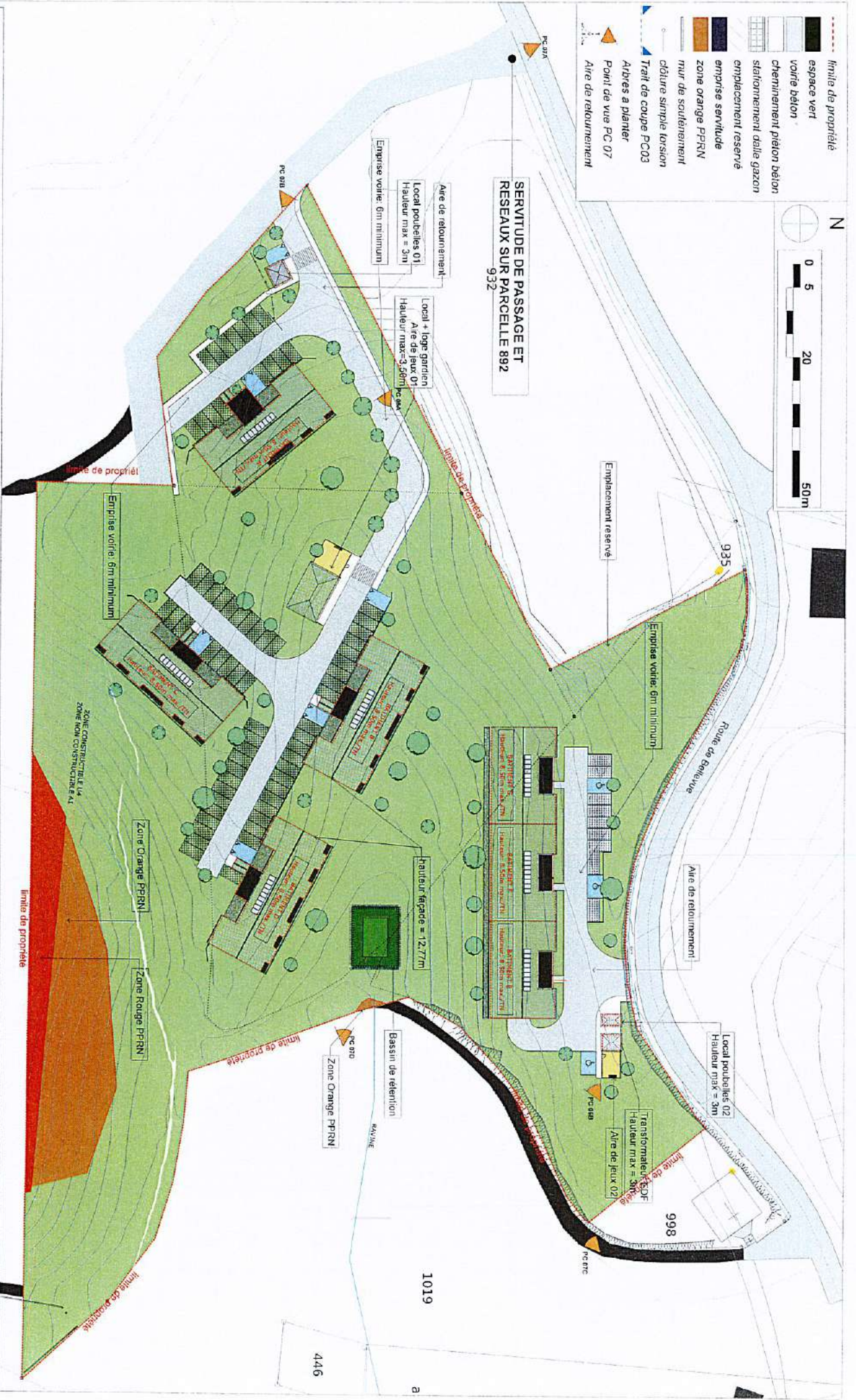
**Demande d'examen au cas par cas
Annexe obligatoire n° 5 – Plan de
masse**

Projet de construction d'un ensemble
immobilier d'habitation de 90 logements
sociaux et locaux à Trinité

- limite de propriété
- espace vert
- voirie béton
- cheminement piéton béton
- stationnement dalle gazon
- emplacement réservé
- emprise servitude
- zone orange PPRN
- mur de soutènement
- clôture simple losion
- ▲ Trait de coupe PC03
- ▲ Arbres à planter
- ▲ Point de vue PC 07
- ▲ Aire de retournement



SERVITUDE DE PASSAGE ET RESEAUX SUR PARCELLE 892
932



Résidence BELLEVUE
Construction d'un ensemble immobilier
d'habitation de 91 logements sociaux et 1 local
Quartier Bellevue
97220 La Trinité

Architecte
EURL ARCHID
38 Cité Calabasse
97 200 Fort-de-France

Maitre d'ouvrage
SCCV SUGNA
Immeuble les Palétuviers
ZI La Lésarde
97232 Le Lamentin

Plan de masse

ECHELLE
1/750^{ème} au A3
DATE
Février 2024

PC 02A

Permis

